



Assemblée générale Conseil économique et social

Distr. générale
5 février 2024
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-dix-neuvième session

Conseil économique et social
Session de 2024
27 juillet 2023-24 juillet 2024
Point 18 b) de l'ordre du jour annoté*
**Questions relatives à l'économie et à l'environnement :
Science et technique au service du développement**

Progrès accomplis dans l'application et le suivi des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport a été établi en application de la résolution 2006/46 du Conseil économique et social, dans laquelle le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies était prié d'informer la Commission de la science et de la technique au service du développement de l'application des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information. Il présente les principales activités menées en 2023 par les parties prenantes et a été élaboré par le secrétariat de la CNUCED sur la base des renseignements communiqués par des entités du système des Nations Unies, des organisations internationales et d'autres parties prenantes.

* [E/2023/1](#).



Introduction

1. Le présent rapport a été établi comme suite à la résolution 2006/46 du Conseil économique et social. Il contient des renseignements communiqués par 38 entités du système des Nations Unies, organisations internationales et autres parties prenantes en réponse à une lettre de la Secrétaire générale de la CNUCED les invitant à présenter des contributions sur les tendances observées, les progrès accomplis et les difficultés rencontrées en ce qui concerne l'application des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI)¹. Il donne une vue d'ensemble des activités menées et des progrès réalisés en 2023.

I. Grandes tendances

A. Contexte de la coopération et de la sécurité numériques

2. La période à l'examen a été marquée par l'accélération de la transition numérique et par l'intensification des activités intergouvernementales et multipartites visant à définir la trajectoire à venir du développement numérique. Des progrès ont été enregistrés dans l'élaboration d'un pacte numérique mondial, qui sera examiné par l'Assemblée générale en 2024 et qui contribuera au Sommet de l'avenir. En 2025, l'Assemblée générale examinera les textes issus du SMSI, vingt ans après sa tenue. Différentes instances, au sein et en dehors du système des Nations Unies, ont étudié des thèmes anciens et nouveaux allant de la cybersécurité à la gouvernance de l'intelligence artificielle. L'éventail des questions couvertes par ces instances s'élargit d'année en année, à mesure que l'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC) se généralise dans tous les aspects de la société humaine, tant au niveau national qu'international. La transformation numérique ayant des répercussions considérables dans tous les domaines de la vie publique, le dialogue entre le secteur du numérique et les autres joue un rôle d'autant plus crucial dans la réalisation d'un développement durable. Cette omniprésence s'accompagne de risques, notamment la menace que représente pour la société dans son ensemble – et donc pour l'ordre social – la défaillance des infrastructures numériques à la suite d'une catastrophe naturelle ou d'une cyberattaque. L'ensemble des pays, des parties prenantes et des secteurs d'activité doivent collaborer pour

¹ Association pour le progrès des communications (APC) ; Conseil de l'Europe ; Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) ; Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) ; Commission économique pour l'Afrique (CEA) ; Commission économique pour l'Europe (CEE) ; Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) ; Fondation ECPAT International ; Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ; Global System for Mobile Communications Association (GSMA) ; Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet ; Fédération internationale pour le traitement de l'information ; Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques (IFLA) ; Forum sur la gouvernance d'Internet ; Union internationale des télécommunications (UIT) ; Centre du commerce international (ITC) ; Bureau de l'Envoyé du Secrétaire général pour les technologies ; Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ; CNUCED ; Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ; Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies (DESA) ; Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ; Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ; Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) ; Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ; Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUUDI) ; Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUUDC) ; Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) ; Union postale universelle ; Groupe de la Banque mondiale ; Forum économique mondial ; Programme alimentaire mondial ; Organisation mondiale de la Santé (OMS) ; Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) ; Organisation météorologique mondiale (OMM) ; Organisation mondiale du commerce (OMC) ; World Wide Web Foundation. Voir <https://unctad.org/publication/2023-report-secretary-general-progress-made-implementation-and-follow-outcomes-world>.

Note : Tous les sites Web mentionnés dans les notes de bas de page ont été consultés en janvier 2023.

tirer parti des possibilités offertes par le numérique et maîtriser les risques qui découlent de son omniprésence.

3. La communauté internationale a été confrontée à des défis majeurs depuis le SMSI, notamment la crise financière de 2008-2009 et la pandémie de COVID-19, qui ont neutralisé une partie des progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Il est essentiel de continuer de lutter contre la pauvreté et les inégalités, alors que les préoccupations soulevées par les changements climatiques se sont intensifiées depuis le SMSI. Les conflits qui se déroulent dans différentes régions menacent la stabilité mondiale et ont sapé la coopération internationale. Face à ces défis, la transition numérique a un rôle important à jouer, et elle constituera un élément majeur du pacte numérique mondial proposé et du Sommet de l'avenir.

B. Inclusion numérique

4. L'accès aux TIC et leur utilisation par les pouvoirs publics, les organisations et les particuliers n'ont cessé de se développer. L'UIT estime que les deux tiers de la population mondiale sont désormais connectés². Selon la GSMA, si seulement 5 % des gens n'ont pas accès à un réseau mobile haut débit, plus de 40 % ne se servent pas encore de l'Internet mobile³.

5. Cette croissance continue de s'accompagner de graves inégalités ou de fractures numériques au sein des pays et entre eux. L'utilisation de l'Internet est corrélée au niveau de développement économique : la proportion d'utilisateurs individuels varie de 93 % dans les pays à revenu élevé à 27 % dans les pays à faible revenu, et de 91 % en Europe à 37 % en Afrique⁴. Dans de nombreux pays, en particulier dans les pays à faible revenu, une fracture numérique persiste en fonction du sexe. L'accessibilité financière, l'alphabétisme et le niveau d'éducation ont également une incidence sur la quantité et la qualité de la connectivité et de l'utilisation. Pour garantir que personne ne soit laissé de côté dans la société de l'information, il est essentiel de progresser vers une connectivité universelle et digne de ce nom, à un coût abordable.

C. Développement rapide de l'intelligence artificielle

6. En 2023, l'évolution la plus significative s'agissant de la société de l'information a été l'émergence dans la sphère publique de l'intelligence artificielle (IA) générative, en particulier des grands modèles de langage. Ces modèles constituent une avancée notable au regard de l'ampleur et du rythme auxquels l'IA devrait influencer sur de nombreux aspects de nos sociétés, et peut-être même un point d'inflexion dans le développement humain. La façon dont l'IA et d'autres innovations technologiques telles que l'informatique quantique pourraient transformer certains aspects de la vie économique, social et culturel est source à la fois d'intérêt et d'inquiétude. L'augmentation significative des capacités de l'IA rendue possible par l'assimilation et l'analyse de multiples jeux de données devrait favoriser des avancées dans les domaines de la médecine, de la conception et de l'élaboration de produits et de la prestation de services, ce qui mettrait à la portée de tous des progrès autrefois considérés comme irréalisables. Ainsi, l'IA pourrait faire progresser la prospérité et le bien-être et contribuer à un développement durable.

7. Les effets d'une telle révolution sont toutefois incertains, et il existe à la fois des risques et des possibilités. Les nouvelles technologies peuvent avoir des usages bénéfiques ou nuisibles, notamment entre les mains de criminels ou de personnes qui souhaitent mettre en péril la stabilité sociale et saper la confiance. L'impact de l'IA sur l'emploi et la façon dont elle pourrait être utilisée dans les foyers et par les entreprises et les pouvoirs publics à des fins de surveillance et d'intrusion suscitent de nombreuses inquiétudes, et il existe un

² <https://www.itu.int/fr/mediacentre/Pages/PR-2023-09-12-universal-and-meaningful-connectivity-by-2030.aspx>.

³ <https://www.gsma.com/r/somic/>.

⁴ https://www.itu.int/hub/publication/d-ind-ict_mdd-2023-1/.

débat concernant l'éventualité de menaces existentielles si la composante humaine perdait le contrôle de la prise de décisions dans des domaines importants de la gouvernance ou de l'économie. Par ailleurs, les écarts entre les taux d'adoption et la concentration géographique des entreprises et des compétences spécialisées dans l'IA posent problème en termes d'égalité et d'équité. De nombreuses initiatives en cours visant à promouvoir l'innovation responsable s'intéressent aux moyens de résoudre les difficultés pratiques et éthiques que cela soulève, notamment par la mise en place de normes et de réglementations internationales.

D. Réglementation des plateformes

8. Depuis quelques années, les plateformes numériques jouent un rôle croissant dans l'accès aux services utilisés par les pouvoirs publics, les entreprises et les citoyens. Elles remplissent de nombreuses fonctions, notamment l'accès à des services publics ou financiers et aux boutiques en ligne. Les particuliers utilisent prioritairement les plateformes de médias sociaux gratuites qui facilitent l'accès à l'information et le partage. Pour beaucoup d'entre eux, ces plateformes sont devenues des lieux essentiels de communication interpersonnelle et elles ont supplanté les médias traditionnels en tant que principale source d'information et moyen d'interaction sur les questions politiques et sociales. Certaines personnes – les influenceurs et influenceuses – s'en sont servi pour créer des entreprises très rentables.

9. Les plateformes ont apporté une valeur ajoutée à l'environnement numérique en élargissant la gamme de biens et de services offerts et en facilitant l'accès à l'information. Les modèles d'entreprise sous-jacents ont toutefois suscité des inquiétudes en raison de la manière dont les algorithmes hiérarchisent les contenus, et parce qu'il est de plus en plus difficile pour les utilisateurs de faire la distinction entre les informations fiables, la désinformation et la désinformation délibérée. Ces inquiétudes sont exacerbées par le fait que le marché des grandes plateformes est très concentré et par la possibilité qu'elles contrôlent l'ensemble de l'expérience en ligne des utilisateurs. L'enjeu de la régulation des plateformes, que ce soit sous la forme de normes d'autorégulation ou de prescriptions législatives, suscite donc un intérêt croissant. Certaines entreprises de plateforme ont exprimé le souhait que des règles de conduite claires soient mises en place, notamment parce que l'IA rend possible la commission d'abus et d'actes d'exploitation à grande échelle, par exemple la fraude et l'ingérence dans les élections. La régulation des plateformes soulève des questions complexes en matière de souveraineté nationale et de droits de l'homme, notamment en ce qui concerne la vie privée, la liberté d'expression et l'égalité⁵.

E. Gouvernance des données

10. La gouvernance des données est un autre domaine de la gouvernance du numérique qui a fait l'objet d'une attention accrue ces dernières années. Le volume de données généré par les services numériques a augmenté rapidement, ce qui a entraîné une hausse concurrente des besoins de capacité de stockage. Les progrès de l'informatique ont permis de réaliser des analyses beaucoup plus complexes, notamment grâce à la combinaison de données issues de sources multiples, ce qui a facilité la compréhension des modèles sociaux, économiques et environnementaux, mais aussi mis en péril la vie privée et la sécurité des personnes.

11. La propriété et les droits d'utilisation des données sont devenus des enjeux essentiels des politiques numériques nationales et internationales. De plus en plus, ce sont des multinationales qui détiennent les plus grands jeux de données et, par conséquent, les capacités d'analyse de ces données⁶, alors que les individus n'exercent qu'un contrôle limité sur l'utilisation qui en est faite. Pour gérer les questions de propriété et de contrôle, certains pays ont mis en place des mécanismes de protection des données tels que le règlement général sur la protection des données de l'Union européenne, mais dans d'autres, les individus sont peu protégés contre l'exploitation de leurs données par les pouvoirs publics et les entreprises. Les pouvoirs publics nationaux, en particulier dans les pays en développement, peuvent difficilement accéder aux données qui, une fois désagrégées, pourraient les aider à améliorer

⁵ <https://unctad.org/publication/digital-economy-report-pacific-edition-2022>.

⁶ E/CN.16/2024/2.

les services publics ou à mieux affecter leurs ressources, car les entreprises privées invoquent souvent la confidentialité des données qu'elles détiennent. Cette situation a conduit à une prise de conscience de la nécessité d'améliorer la souveraineté sur les données ou de mettre en place une autonomie stratégique, c'est-à-dire la capacité pour un pays à élaborer de manière indépendante des politiques concernant les données et leur diffusion. Toutefois, l'interprétation de la souveraineté numérique et les facteurs qui la sous-tendent peuvent varier considérablement d'un pays à l'autre⁷.

F. Développement numérique durable

12. Le développement durable est un objectif de la communauté internationale depuis trois décennies. Les ODD visent à faire progresser la prospérité économique et le bien-être social de manière équitable et durable sur le plan environnemental pour les générations actuelles et futures. Du fait de l'augmentation des possibilités offertes par les technologies numériques, on constate un intérêt croissant pour le rôle que les TIC pourraient jouer dans les aspects écologiques du développement durable. Les nouvelles technologies et les possibilités d'analyse de données qui en découlent peuvent grandement faciliter la compréhension des défis environnementaux et les interventions visant à réduire ou à atténuer les risques et les dommages pour l'environnement et à s'adapter à ces risques. Toutefois, ces technologies ont également des effets néfastes sur l'environnement en raison de l'extraction et de l'épuisement des ressources naturelles, de leur consommation énergétique qui contribue aux changements climatiques et de la pollution qu'elles induisent, notamment les déchets d'équipements électroniques. L'IA et le développement de l'Internet des objets exacerbent ces effets, qui soulèvent également des questions relatives à l'équité, puisque les avantages de la transition numérique et ses incidences négatives sur l'environnement sont inégalement répartis entre les pays développés et les pays en développement.

13. Cette combinaison de facteurs a conduit à une exploration accrue des moyens d'optimiser la contribution environnementale de la transition numérique en améliorant les méthodes de collecte et d'analyse des données et en minimisant ou en atténuant les impacts négatifs. On constate un intérêt de plus en plus marqué pour le passage vers une économie numérique circulaire, dans laquelle l'utilisation des énergies renouvelables serait privilégiée, les infrastructures et les appareils seraient plus efficaces sur le plan environnemental, les appareils seraient réparables et réutilisables pour mettre fin à l'obsolescence précoce, et les équipements et composants numériques seraient davantage recyclés. Toutes les parties prenantes doivent contribuer à mettre les ressources numériques au service de la gestion de l'environnement pour parvenir à une production et à une consommation plus durables, grâce à la coopération internationale, à la mise en place de réglementations, à l'élaboration de normes, à la conception de modèles économiques et à la sensibilisation du consommateur. Les activités de suivi et de mesure joueront un rôle essentiel.

II. Mise en œuvre et suivi au niveau régional

A. Afrique

14. Le Centre d'excellence numérique de la CEA appuie le développement de la gouvernance numérique, l'élaboration de politiques et le renforcement de la cybersécurité sur l'ensemble du continent africain, notamment dans le cadre du marché numérique unique. La CEA a publié les rapports intitulés « Africa Digital Identity Landscape » (paysage de l'identité numérique en Afrique) et « The State of Instant and Inclusive Payment Systems Report in Africa » (État des systèmes de paiement instantanés et inclusifs en Afrique). La stratégie de transformation numérique de l'Union africaine, appuyée par l'initiative de la Banque mondiale en faveur de l'économie numérique en Afrique, vise à développer les infrastructures, la réglementation, les compétences, l'innovation et l'esprit d'entreprise dans le but de favoriser la croissance économique du continent. Le Groupe de haut niveau de

⁷ <https://unctad.org/publication/digital-economy-report-2021>.

l'Union africaine sur les technologies émergentes est en train d'élaborer une stratégie relative à l'IA⁸.

B. Asie et Pacifique

15. La CESAP promeut la coopération et l'inclusion numériques dans son plan d'action 2022-2026 pour la mise en œuvre de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information, qui s'appuie sur le rapport *Asia-Pacific Digital Transformation Report 2022: Shaping Our Digital Future* (Rapport de 2022 sur la transformation numérique de l'Asie-Pacifique : Façonner notre avenir numérique). Tous les pays de la région ne sont pas au même niveau de développement et d'inclusion numériques, et une attention particulière a été accordée aux problèmes de connectivité dans les pays ayant des besoins spécifiques, notamment les petits États insulaires en développement⁹. De nouvelles initiatives ont été lancées pour renforcer les capacités des pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et faire progresser le partage international de données.

C. Asie occidentale

16. La CESAO, en collaboration avec la Ligue des États arabes, a élaboré le plan d'action numérique de la région arabe pour la période 2023-2033, qui comporte 35 objectifs. Un cadre de collaboration et de partenariat sera adopté en 2024 aux fins de la mise en œuvre de ce plan d'action. La CESAO a continué d'appuyer le renforcement des capacités et de faciliter le déroulement des examens nationaux du développement numérique. Le PNUD et des organisations régionales ont lancé un appel à l'action pour appuyer le développement numérique au niveau régional¹⁰.

D. Europe

17. La CEE coordonne les activités du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques, qui élabore des recommandations sur la facilitation du commerce et établit des normes relatives aux transactions électroniques à l'intention des pouvoirs publics et des entreprises, administre un système de partage d'informations sur l'environnement fondé sur des indicateurs¹¹, et gère le mécanisme d'échange d'informations de la Convention d'Aarhus s'agissant de la participation du public au processus décisionnel en matière d'environnement. Le Conseil de l'Europe a donné la priorité aux travaux relatifs à la liberté d'expression et aux répercussions de l'IA sur les droits de l'homme. La Commission européenne, dans son rapport intitulé *Report on the State of the Digital Decade 2023*, a fait le point sur les progrès accomplis et fournis aux États membres des orientations concernant l'élaboration des feuilles de route nationale pour la décennie numérique¹².

E. Amérique latine et Caraïbes

18. Le plan d'action numérique 2024 pour l'Amérique latine et les Caraïbes, élaboré par la CEPALC et approuvé par les gouvernements régionaux, définit des objectifs stratégiques du développement numérique, qui sont axés sur l'inclusivité de la transition numérique, l'économie numérique, le bien-être social et l'intégration commerciale¹³. La CEPALC a

⁸ <https://www.nepad.org/news/artificial-intelligence-core-of-discussions-rwanda-au-high-level-panel-emerging>.

⁹ <https://www.unescap.org/kp/2023/strengthening-regional-cooperation-seamless-and-sustainable-connectivity>.

¹⁰ <https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/2023-09/Call%20to%20Action.pdf>.

¹¹ https://unece.org/shared-environmental-information-system#accordion_3.

¹² <https://ec.europa.eu/newsroom/dae/redirection/document/98641> ; <https://ec.europa.eu/newsroom/dae/redirection/document/96939>.

¹³ <https://www.cepal.org/en/digital-agenda-latin-america-and-caribbean-elac2024/digital-agenda-2024>.

publié un rapport intitulé « A Digital Path for Sustainable Development in Latin America and the Caribbean » (Le numérique comme voie de développement durable en Amérique latine et dans les Caraïbes), présenté un rapport sur les réseaux de cinquième génération, la mesure de l'économie en ligne et la gouvernance des données dans le secteur public, facilité la mise en place d'un observatoire de l'économie numérique en vue d'élaborer des instruments de mesure et de définir les priorités en matière de recherche, présenté les résultats préliminaires du premier indice régional consacré à l'IA, et conclu une alliance numérique avec l'Union européenne afin de promouvoir la coopération bilatérale en matière de développement numérique et spatial¹⁴.

III. Application et suivi au niveau international

A. Groupe des Nations Unies sur la société de l'information

19. Le Groupe des Nations Unies sur la société de l'information coordonne l'application des textes issus du SMSI dans l'ensemble des entités du système des Nations Unies et veille à leur alignement sur les ODD. En 2023, il a apporté sa contribution au pacte numérique mondial et au forum politique de haut niveau pour le développement durable, ainsi qu'à la cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés¹⁵.

B. Assemblée générale et Conseil économique et social

20. L'Assemblée générale a adopté une résolution sur les technologies de l'information et des communications au service du développement durable et une autre sur les progrès de l'informatique et des télécommunications et la sécurité internationale¹⁶. Le Conseil économique et social a adopté une résolution sur l'application des textes issus du SMSI¹⁷.

C. Commission de la science et de la technique au service du développement

21. À sa vingt-sixième session, la Commission a débattu de la technologie et de l'innovation au service d'une production plus propre, plus efficace et plus compétitive, des progrès réalisés dans l'application et le suivi des textes issus du SMSI, et de la science, la technologie et l'innovation au service du développement¹⁸. Au cours de la réunion du groupe intersessions, la Commission a axé ses travaux sur les données pour le développement et la coopération mondiale en matière de science, de technologie et d'innovation¹⁹.

D. Facilitation et coordination de l'application multipartite

22. Le Forum de suivi du Sommet mondial sur la société de l'information de 2023 s'est tenu sur le thème des grandes orientations du SMSI pour reconstruire au mieux et accélérer la réalisation des ODD. Les près de 250 sessions organisées à Genève et en ligne ont réuni respectivement plus de 2 500 et 5 000 participants originaires de plus de 150 pays. Des débats

¹⁴ <https://www.cepal.org/es/publicaciones/48485-redes-5g-america-latina-desarrollo-potencialidades> ; <https://www.cepal.org/es/publicaciones/48908-medicion-la-economia-internet-america-latina-casos-brasil-chile-colombia-mexico> ; <https://www.cepal.org/es/publicaciones/49009-analisis-modelos-gobernanza-datos-sector-publico-mirada-bogota-buenos-aires> ; <https://www.cepal.org/es/proyectos/observatorio-regional-desarrollo-digital> ; <https://www.cepal.org/en/news/first-latin-american-artificial-intelligence-index-will-be-presented-eclac> ; https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/statement_23_3892.

¹⁵ https://www.un.org/techenvoy/sites/www.un.org.techenvoy/files/GDC-submission_UNGIS.pdf ; <https://hlpf.un.org/sites/default/files/vnrs/2023/HLPF%202023%20Inputs%20UNGIS.pdf>.

¹⁶ A/RES/78/132 ; A/RES/78/237.

¹⁷ E/RES/2023/3

¹⁸ <https://unctad.org/meeting/commission-science-and-technology-development-twenty-sixth-session>.

¹⁹ <https://unctad.org/meeting/commission-science-and-technology-development-2023-2024-inter-sessional-panel>.

de haut niveau ont permis d'aborder des questions telles que l'examen du SMSI vingt ans après sa tenue et l'avenir du Sommet au-delà de 2025, le pacte numérique mondial, les fractures numériques et l'environnement porteur, la confiance et la sécurité, les applications des TIC et la gouvernance du numérique²⁰. Des séances distinctes ont été organisées pour les ministres, les ambassadeurs et les maires, qui ont étudié les initiatives en matière de villes intelligentes. Le Forum 2024 du SMSI contribuera à l'examen par l'Assemblée générale du SMSI vingt ans après sa tenue. La plateforme d'évaluation du SMSI comprend désormais plus de 14 000 entrées qui illustrent le potentiel de développement des TIC. Un rapport sur le bilan global a été publié, complété par des rapports régionaux et des rapports annexes sur des thèmes précis, par exemple le rôle des femmes dans la technologie. À sa réunion de 2023, la Commission « Le large bande au service du développement durable », créée conjointement par l'UIT et l'UNESCO, a concentré ses travaux sur la nécessité de mettre en place une connectivité universelle de qualité et sur les contributions connexes à la réalisation des ODD²¹.

E. Société civile, entreprises et partenariats multipartites

23. Le nombre d'organisations et d'initiatives issues de la société civile et multipartites qui s'intéressent aux possibilités et aux risques du numérique ne cesse de croître. Access Now organise la conférence multipartite RightsCon et publie des rapports sur la technologie biométrique, la gouvernance des contenus, la surveillance et les fermetures d'Internet ; l'APC est un réseau international d'organisations de la société civile œuvrant dans les domaines du développement, de la protection des droits et de l'égalité des genres ; la fondation Diplo organise des dialogues sur la politique du numérique et promeut la diplomatie du numérique ; la Fondation ECPAT International est un réseau mondial de la société civile qui lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants et défend les droits de l'enfant ; la GSMA représente les entreprises de téléphonie mobile et a publié des études sur la connectivité de l'internet mobile et les disparités entre les sexes dans le domaine de la téléphonie mobile ; l'IFLA promeut l'accès au numérique et le développement des compétences numériques dans les bibliothèques et étudie les moyens d'améliorer les services de bibliothèque grâce aux nouvelles technologies ; l'ICANN coordonne le système de noms de domaine de l'Internet ; l'Internet Society s'emploie, en coopération avec les experts, à bâtir une infrastructure mondiale, à renforcer la sécurité d'Internet, à former les membres de la communauté et à mener des campagnes d'information sur les questions liées à Internet.

F. Grandes orientations et aperçu des activités menées par les entités des Nations Unies

1. Mise en œuvre des grandes orientations

24. Conformément aux résolutions 70/1 et 70/125 de l'Assemblée générale, l'application des textes issus du SMSI est alignée sur l'exécution du Programme de développement durable à l'horizon 2030. En 2005, 11 grandes orientations ont été définies en ce qui concerne l'application de ces textes par les différentes parties prenantes. Des facilitateurs chargés de suivre la mise en œuvre des grandes orientations examinent chaque année l'application de ces textes en utilisant une matrice relative à ces grandes orientations et aux ODD²². Ils se sont réunis pendant l'édition 2023 du Forum du suivi du Sommet mondial sur la société de l'information.

a) Rôle des autorités de gouvernance publique et de toutes les parties prenantes dans la promotion des technologies de l'information et de la communication au service du développement (C1)

25. Le Partenariat mondial pour l'égalité hommes-femmes à l'ère du numérique, qui réunit des entités des Nations Unies et des organismes sectoriels, travaille à résorber la

²⁰ <https://www.itu.int/net4/wsis/forum/2022/HighLevel>.

²¹ <https://www.broadbandcommission.org/annual-fall-meeting-2023-press-release/>.

²² <https://www.itu.int/net4/wsis/sdg/>.

fracture numérique entre les hommes et les femmes dans l'accès aux TIC et aux postes à responsabilité dans ce secteur. En collaboration avec l'UIT, il a publié un manuel sur l'intégration de la dimension de genre dans les politiques numériques²³. L'ONU DC collabore avec les pouvoirs publics pour lutter contre l'utilisation criminelle des technologies numériques. L'OMPI coordonne l'action internationale en matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle et fournit des services de développement des capacités dans ce domaine.

26. Le Forum économique mondial a mis en place un réseau chargé de promouvoir la coopération en matière d'innovation entre les pouvoirs publics, les spécialistes de la technologie et les entreprises, élaboré un cadre pour la transition numérique afin d'appuyer la collaboration entre les secteurs public et privé, et créé une plateforme permettant aux pouvoirs publics, aux entreprises et aux milieux universitaires d'étudier les implications techniques d'une économie fondée sur les technologies quantiques²⁴.

27. L'OCDE accueille le Partenariat mondial sur l'intelligence artificielle, qui promeut un développement responsable de l'IA fondé sur les droits de l'homme, l'inclusion, la diversité, l'innovation et la croissance économique. L'Université de Stanford a publié un rapport complet sur l'évolution de l'IA (Artificial Intelligence Index Report 2023). Le Forum économique mondial a organisé des sommets sur la gouvernance et le leadership en matière d'IA et a lancé une alliance pour la gouvernance de l'IA, dans l'objectif de mettre en place au niveau mondial une conception responsable de systèmes transparents et inclusifs.

28. Le Comité directeur brésilien de l'Internet prévoit d'organiser en 2024 un événement multipartite (Net Mundial+10) afin d'examiner l'évolution, depuis la conférence de 2014, de la gouvernance de l'Internet et de l'écosystème numérique²⁵.

b) *Infrastructure de l'information et de la communication (C2)*

29. L'UIT fournit une assistance technique pour le développement des infrastructures TIC. Dans l'édition 2022 de son rapport sur la connectivité dans le monde (*Global Connectivity Report 2022*), elle a établi une cartographie des infrastructures disponibles, et elle a lancé une boîte à outils sur le financement du service universel afin d'aider les décideurs à choisir le modèle de fonctionnement le plus adapté pour étendre la connectivité²⁶. La Commission « Le large bande au service du développement durable », dans l'édition 2023 de son rapport intitulé *The State of Broadband* (la situation du haut débit), a étudié les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de déploiement du haut débit ainsi que les possibilités offertes par l'accès Internet déterminé par la demande, et elle a examiné les besoins de financement requis pour la connectivité du futur.

30. Le PNUD et le Bureau de l'Envoyé du Secrétaire général pour les technologies ont lancé une initiative sur les garanties universelles en faveur de l'infrastructure numérique publique, l'objectif étant de prémunir les gouvernements contre les risques potentiels et de contribuer à la réalisation des ODD²⁷. Le Groupe des Vingt, avec l'appui du PNUD et de la Banque mondiale, a établi des principes directeurs de haut niveau applicables à l'infrastructure numérique publique et publié un recueil des possibilités de soutien à la réalisation des ODD²⁸.

31. De nombreuses organisations étudient les implications d'un accès de qualité, c'est-à-dire les liens entre la connectivité et l'inclusion économique et sociale. L'APC collabore avec les organismes des réglementations et les décideurs pour promouvoir des

²³ <https://www.itu.int/hub/publication/d-hdb-gender-2023-01/>.

²⁴ <https://initiatives.weforum.org/govtech-network/about> ; <https://www.weforum.org/publications/digital-transition-framework-an-action-plan-for-public-private-collaboration> ; <https://initiatives.weforum.org/quantum/home>.

²⁵ <https://cgi.br/noticia/notas/netmundial-10-global-challenges-for-the-governance-of-the-digital-world/>.

²⁶ <https://www.itu.int/itu-d/reports/regulatory-market/usf-financial-efficiency-toolkit/>.

²⁷ <https://www.undp.org/digital/press-releases/un-tech-envoy-and-undp-launch-initiative-ensure-digital-infrastructure-turbocharges-sdgs-safely-and-inclusively>.

²⁸ <https://www.undp.org/publications/accelerating-sdgs-through-digital-public-infrastructure-compendium-potential-digital-public-infrastructure>.

approches communautaires de la connectivité en milieu rural, en particulier en Afrique australe²⁹.

c) *Accès à l'information et au savoir (C3)*

32. Les participants à la table ronde des Nations Unies consacrée à l'inclusion numérique ont donné une définition de cette notion, à savoir l'utilisation, la gestion et la conception équitables, concrètes et sûres de technologies et de services numériques et l'exploitation des possibilités qui y sont associées, pour tous³⁰. Les efforts déployés pour y parvenir sont au cœur des discussions sur le pacte numérique mondial, dont l'objectif est d'assurer un accès universel aux réseaux et services numériques.

33. La Commission de la condition de la femme a souligné l'importance d'intégrer dans le pacte numérique mondial des considérations liées aux droits et à l'autonomisation des femmes. La GSMA, dans l'édition 2023 de son rapport *The Mobile Gender Gap Report*, a analysé les obstacles à la participation des femmes et a formulé des recommandations à l'intention des décideurs et des entreprises du secteur de la téléphonie mobile et de l'Internet. La Commission « Le large bande au service du développement durable » a publié des recommandations sur les mesures à prendre pour réduire la fracture numérique fondée sur le sexe³¹.

34. L'UNESCO promeut l'universalité de l'Internet au moyen d'indicateurs sur les principes du respect des droits, de l'ouverture, de l'accès et de la participation de multiples parties prenantes, et elle a organisé une conférence sur l'accessibilité et la connectivité de l'Internet dans le cadre de la Journée internationale de l'accès universel à l'information³².

d) *Renforcement des capacités (C4)*

35. De nombreuses organisations intergouvernementales et multipartites travaillent à renforcer les capacités des professionnels du numérique et à développer l'habileté numérique du grand public. Au cours de la Semaine mondiale de l'éducation aux médias et à l'information organisée par l'UNESCO, les participants se sont penchés sur la possibilité d'élaborer un programme mondial sur l'éducation aux médias numériques, et l'UNESCO a également abordé la question du renforcement des capacités des fonctionnaires et des juges³³. Le groupe de travail de la Commission « Le large bande au service du développement durable » sur le renforcement des capacités en matière d'IA a mis au point des outils d'évaluation permettant d'évaluer et d'améliorer les capacités numériques. Dans le cadre du programme portant sur l'intelligence artificielle et l'État de droit, il a mené des actions de sensibilisation auprès de plus de 5 000 membres du personnel judiciaire et a lancé une boîte à outils destinée aux membres du pouvoir judiciaire³⁴.

36. L'UIT a créé un centre de ressources sur la transformation numérique (Digital Transformation Resource Hub) afin de faciliter l'accès aux publications que de nombreuses organisations ont consacrées au développement du numérique. Les Centres d'excellence de l'UIT ont entamé une nouvelle phase de renforcement des capacités des professionnels des TIC en s'appuyant sur leur offre de cours en ligne.

²⁹ <https://www.apc.org/en/community-networks-and-local-access-monthly-newsletter> ; <https://www.apc.org/en/news/regulators-southern-african-countries-take-deep-dive-community-networks-alternatives-digital>.

³⁰ <https://www.un.org/techenvoy/fr/content/digital-inclusion>.

³¹ <https://www.broadbandcommission.org/publication/recommendations-on-sdg5/>.

³² <https://www.unesco.org/fr/internet-universality-indicators/roam-x> ; <https://www.unesco.org/en/articles/international-day-universal-access-information-2023>.

³³ <https://www.unesco.org/en/weeks/media-information-literacy> ; <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000386925>.

³⁴ <https://www.unesco.org/en/artificial-intelligence/rule-law/mooc-judges> ; <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000387331>.

e) *Renforcer la confiance et la sécurité dans l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (C5)*

37. Le concept de libre circulation des données en toute confiance a été élaboré par des organisations internationales, dont l'OCDE, dans le but d'établir un cadre de promotion de la libre circulation des données respectueux de la vie privée, de la sécurité et des droits de propriété intellectuelle³⁵. L'OCDE a adopté la Déclaration sur un avenir numérique de confiance, durable et inclusif fondé sur le respect du droit, des droits de l'homme et des valeurs démocratiques³⁶. Elle a publié un document intitulé « Cadre d'action de l'OCDE sur la sécurité numérique – la cybersécurité pour la prospérité », ainsi qu'un rapport sur le renforcement de la sécurité des infrastructures de communication, élaboré des recommandations sur la gestion des risques et les stratégies nationales de sécurité numérique, et adopté une déclaration ministérielle sur l'accès des pouvoirs publics aux données personnelles détenues par des entités du secteur privé.

38. Le Forum économique mondial a publié les rapports intitulés *Global Cybersecurity Outlook 2023* et *Earning Digital Trust: Decision-Making for Trustworthy Technologies*, et proposé un cadre général de consentement et de confiance permettant d'identifier les mécanismes susceptibles d'établir la confiance³⁷. Le Portulans Institute a axé l'édition 2023 de son rapport *Network Network Readiness* sur la confiance dans une société connectée.

39. Le Conseil de l'Europe a mené des projets de renforcement des capacités par l'intermédiaire du Bureau du Programme sur la cybercriminalité, et la plateforme Octopus fournit une base de données pour le partage d'informations sur la cybercriminalité et les preuves électroniques³⁸.

40. La Banque mondiale, par l'intermédiaire de son Fonds d'affectation spéciale multidonateur pour la cybersécurité, collabore avec des partenaires pour renforcer les connaissances et appuyer des initiatives menées dans les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire. L'UIT collabore avec les autorités de nombreux pays pour renforcer les capacités en matière de cybersécurité et collecte des données pour alimenter la cinquième édition de l'Indice mondial de cybersécurité.

f) *Créer un environnement propice (C6)*

41. L'UIT suit l'évolution de la réglementation en matière de TIC dans le monde entier grâce à un outil spécialement conçu à cet effet. Elle a mis en place un réseau de régulation afin de faire collaborer des experts des associations régionales de régulation³⁹ et publié le rapport intitulé *Global Digital Regulatory Outlook 2023: Policy and Regulation to Spur Digital Transformation*. Plus de 750 personnes ont participé au Colloque mondial des régulateurs, au cours duquel ont été approuvées des lignes directrices sur les pratiques exemplaires en matière d'incitations réglementaires et économiques pour un avenir numérique durable, y compris une connectivité de qualité⁴⁰.

42. La Banque mondiale, en collaboration avec l'UIT, soutient la création d'organismes et l'élaboration de politiques visant à réglementer les questions liées à l'accès universel, à la concurrence et à l'interopérabilité, entre autres, au moyen de sa plateforme de régulation du numérique.

43. Le projet de l'OCDE « Vers le numérique » est axé sur l'inclusion numérique, les changements climatiques et le développement technologique responsable, et l'OCDE a publié un rapport intitulé « Going Digital to Advance Data Governance for Growth and Well-Being » (Passer au numérique pour faire progresser la gouvernance des données au service de la croissance et du bien-être).

³⁵ https://www.oecd-ilibrary.org/science-and-technology/moving-forward-on-data-free-flow-with-trust_1afab147-en.

³⁶ <https://legalinstruments.oecd.org/en/instruments/OECD-LEGAL-0488>.

³⁷ <https://initiatives.weforum.org/data-for-common-purpose-initiative/consent-and-trust>.

³⁸ <https://www.coe.int/en/web/octopus>.

³⁹ <https://www.itu.int/itu-d/sites/ra-network/regional-regulatory-associations/>.

⁴⁰ <https://www.itu.int/itu-d/meetings/gsr-23/consultation/>.

44. Les participants au Sommet mondial sur l'intelligence artificielle au service du bien social, organisé par l'UIT, ont examiné les applications susceptibles de contribuer concrètement à la réalisation des ODD. L'UNESCO a publié un livre intitulé *Angles morts de la gouvernance de l'IA*, qui aborde les défis posés par les incertitudes qui découlent des avancées technologiques.

g) *Les applications TIC (C7)*

Administration en ligne

45. Le DESA a procédé à une évaluation des portails municipaux et nationaux et a mis à jour la méthodologie de son enquête biennale sur l'administration en ligne, qu'elle mènera en 2024. La Digital Impact Alliance a publié le premier d'une série de rapports sur la gouvernance des données centrée sur l'humain et la fourniture de services publics dans les pays en développement⁴¹.

46. Le DESA a inclus dans son *Rapport mondial sur le secteur public* une évaluation de la réglementation de la technologie numérique mise en place pour protéger et renforcer les droits de l'homme. Le Forum économique mondial, dans son rapport intitulé « State of the Connected World 2023 », a recueilli des informations sur les lacunes de la gouvernance en matière d'interopérabilité et d'architecture des systèmes, d'inclusion et de cybersécurité, de finance et de durabilité environnementale.

47. Le Programme des Nations unies pour les établissements humains a publié un rapport sur la numérisation et les droits de l'homme dans la gouvernance locale en Europe⁴². Le Conseil de l'Europe a publié un rapport sur la démocratie délibérative et participative, notamment sur l'engagement numérique, et travaille sur le rôle de la transition numérique dans l'amélioration des processus judiciaires⁴³.

Affaires électroniques

48. À sa sixième session, le Groupe intergouvernemental d'experts du commerce électronique et de l'économie numérique a adopté des recommandations concertées sur la manière de mettre les données au service du Programme 2030 et décidé que la CNUCED coordonnerait une équipe spéciale dont les membres, des participants au Groupe de travail intéressés, contribueraient à l'élaboration de lignes directrices de la CNUCED sur la mesure de la valeur du commerce électronique⁴⁴. La Semaine de l'économie numérique organisée par la CNUCED a été axée sur l'avenir de l'économie numérique. Coordinée par la CNUCED, l'initiative eTrade for All permet à la communauté internationale d'aider les pays en développement à participer au commerce électronique et d'en tirer profit. La CNUCED s'est appuyée sur le rapport intitulé « COVID-19 and e-commerce: a global review » pour élaborer un nouveau cours sur le commerce électronique à l'intention des décideurs⁴⁵. Dans l'édition 2022 du *Digital Economy Report Pacific*, la CNUCED a mis en lumière les possibilités et les défis régionaux liés au commerce électronique ainsi que les travaux du Programme pour le développement de l'économie numérique dans le Pacifique, qui est géré conjointement par la CNUCED, le PNUD et le Fonds d'équipement des Nations unies⁴⁶.

49. Les débats sur les aspects commerciaux de la transition numérique, notamment le commerce électronique, se sont poursuivis à l'OMC. L'ONUDI a lancé une alliance internationale visant à mettre l'IA au service de l'industrie, afin d'aborder des thèmes tels

⁴¹ <https://dial.global/research/human-centered-data-governance-and-better-public-digital-service-delivery/>.

⁴² <https://unhabitat.org/news/18-jul-2023/human-rights-in-the-digital-era-governance-learnings-from-local-pilots-in-europe>.

⁴³ <https://rm.coe.int/report-on-deliberative-democracy-eng/1680aaf76f>.

⁴⁴ TD/B/EDE/6/4.

⁴⁵ <https://unctad.org/publication/e-commerce-and-digital-economy-programme-year-review-2022>.

⁴⁶ <https://unctad.org/topic/ecommerce-and-digital-economy/pacific-digital-economy-programme>.

que les normes éthiques dans la fabrication, et elle a organisé un dialogue sur la transformation numérique⁴⁷.

50. La CNUCED a procédé à une évaluation des paiements internationaux dans le Groupe des Vingt⁴⁸. La CEE encourage les travaux menés en faveur de la transition vers une économie circulaire et a publié un livre blanc sur la méthode d'évaluation du guichet unique⁴⁹. Le Forum économique mondial s'est penché sur les points de friction réglementaires qui compliquent les paiements internationaux⁵⁰.

51. L'initiative eTrade for Women de la CNUCED a continué à soutenir les entrepreneuses. L'ITC a formé plus de 650 entrepreneurs du domaine du numérique et aidé plus de 350 start-up technologiques de pays en développement. La Commission « Le large bande au service du développement durable » a publié un rapport intitulé « Making Digital Connectivity Work for Microenterprises and Small and Medium-Sized Enterprises ». ONU-Femmes et la GSMA ont publié des rapports sur l'utilisation de la technologie numérique par les microentreprises dirigées par des femmes⁵¹.

Apprentissage en ligne

52. La Commission « Le large bande au service du développement durable » a publié un rapport intitulé « The Transformative Potential of Data for Learning ».

53. L'UNESCO a publié le résumé du *Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2023*, dans lequel elle étudie le potentiel et les limites des technologies dans l'éducation, et plus particulièrement les questions de propriété et de création de contenu. Le partenariat Gateways to Public Digital Learning promeut les plateformes d'éducation publique et l'accès aux ressources d'apprentissage⁵². L'UNESCO a publié un livre intitulé *Guidance for Generative Artificial Intelligence in Education and Research*, qui comprend des sections sur des sujets tels que l'habileté numérique, les ressources éducatives libres, les évaluations fondées sur la technologie et les implications sur les droits et l'égalité des sexes⁵³.

54. La Commission de la condition de la femme a examiné l'impact de l'innovation et de la transition numérique sur l'éducation sous l'angle de la réalisation de l'égalité femmes-hommes et de l'autonomisation⁵⁴.

Cybersanté

55. Codirigé par l'OMS et l'UNICEF, le Digital Health Centre of Excellence s'emploie à améliorer la coordination des dons et à fournir une assistance ciblée afin de répondre aux priorités nationales en matière de santé. L'Observatoire mondial de la santé offre aux décideurs un accès complet aux données sur la santé. La Digital Health Action Alliance du Forum économique mondial vise à réunir les parties prenantes pour qu'elles partagent des informations et préconisent des interventions sanitaires facilitées par le numérique.

56. L'OMS a lancé une nouvelle initiative pour appuyer l'exécution de sa *Stratégie mondiale pour la santé numérique 2020-2025*, qui vise à parvenir à une mise en réseau et un suivi plus efficace des résultats en matière de santé numérique, et noué un partenariat avec la

⁴⁷ <https://www.unido.org/news/development-dialogue-digital-transformation>.

⁴⁸ <https://unctad.org/publication/g20-members-regulations-cross-border-data-flows>.

⁴⁹ <https://unece.org/trade/documents/2023/08/white-paper-single-window-assessment-methodology>.

⁵⁰ <https://www.weforum.org/publications/unlocking-interoperability-overcoming-regulatory-frictions-in-cross-border-payments/>.

⁵¹ <https://asiapacific.unwomen.org/en/digital-library/publications/2023/04/multicountry-study-on-womenled-msmes-with-a-focus-on-microenterprises> ; <https://www.gsma.com/mobilefordevelopment/resources/understanding-women-micro-entrepreneurs-use-of-mobile-phones-for-business/>.

⁵² <https://www.un.org/en/transforming-education-summit/gateways-public-digital-learning>.

⁵³ <https://www.unesco.org/gem-report/en/technology-background-papers>.

⁵⁴ <https://www.unwomen.org/en/csw/csw67-2023>.

Commission européenne en matière de santé numérique dans le but de faciliter la certification et la protection contre les futures crises sanitaires et pandémies⁵⁵.

57. L'OCDE a publié une évaluation de l'avenir de la télémédecine après la pandémie⁵⁶. L'OMS a publié des considérations réglementaires sur l'IA au service de la santé, ainsi qu'une classification des interventions, services et applications numériques dans le domaine de la santé. Le Forum économique mondial a étudié le rôle que pourrait jouer l'IA dans les applications de santé⁵⁷.

Cybertravail

58. L'Organisation internationale du Travail (OIT) a publié un document intitulé « Changing Demand for Skills in Digital Economies and Societies » (L'évolution de la demande de compétences dans les économies et les sociétés numériques). Les ministres de l'économie numérique du Groupe des Vingt ont discuté des besoins en compétences pour la société de l'information et adopté une feuille de route pour faciliter les comparaisons entre les pays, et ils se sont mis d'accord sur une boîte à outils pour l'amélioration et le recyclage des compétences numériques⁵⁸.

59. L'OIT, dans l'édition 2023 de son rapport « Emploi et questions sociales dans le monde – Tendances », s'est penchée sur la transition numérique et la productivité, et elle a évalué l'impact potentiel de l'IA générative sur l'emploi, s'agissant notamment de la gestion de la transition⁵⁹. Le Forum économique mondial a étudié l'impact potentiel sur l'emploi des grands modèles de langage⁶⁰.

60. La Commission européenne a publié un rapport intitulé *Industry 5.0 and the Future of Work*. L'OCDE s'est penchée sur les effets de l'IA sur le lieu de travail⁶¹.

61. L'OIT et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ont établi un partenariat pour favoriser l'inclusion des réfugiés et des communautés d'accueil dans l'économie numérique⁶².

Cyberécologie

62. Le PNUE a révisé son cadre conceptuel pour l'élaboration d'une stratégie mondiale en matière de données environnementales, dont l'adoption est prévue pour 2025, et il a procédé à une refonte du Tableau de bord pour le suivi de l'état de l'environnement mondial, qui sert à partager des données et des connaissances sur les questions environnementales⁶³.

63. La CCNUCC a mis en place un mécanisme technologique pour étudier le rôle que pourrait jouer l'IA dans la résolution des problèmes liés au climat⁶⁴. La Coalition for Digital Environment Sustainability a proposé la création d'une commission scientifique sur la durabilité à l'ère numérique, qui serait chargée d'examiner les approches durables de la transition numérique, ainsi que d'un centre d'échange d'informations sur les normes de

⁵⁵ <https://www.who.int/initiatives/global-initiative-on-digital-health> ; <https://www.who.int/news/item/05-06-2023-the-european-commission-and-who-launch-landmark-digital-health-initiative-to-strengthen-global-health-security>.

⁵⁶ <https://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/the-future-of-telemedicine-after-covid-19-d46e9a02/>.

⁵⁷ <https://www.weforum.org/publications/scaling-smart-solutions-with-ai-in-health-unlocking-impact-on-high-potential-use-cases/>.

⁵⁸ <http://www.g20.utoronto.ca/2023/230819-digital.html>.

⁵⁹ https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---ifp_skills/documents/publication/wcms_884840.pdf ; https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---ifp_skills/documents/publication/wcms_884840.pdf ; <https://www.ilo.org/static/english/intserv/working-papers/wp096/index.html>.

⁶⁰ <https://www.weforum.org/publications/jobs-of-tomorrow-large-language-models-and-jobs/>.

⁶¹ <https://www.oecd.org/publications/the-impact-of-ai-on-the-workplace-main-findings-from-the-oecd-ai-surveys-of-employers-and-workers-ea0a0fe1-en.htm>.

⁶² <https://www.ilo.org/emppolicy/projects/of-digital-economy/lang--en/index.htm>.

⁶³ <https://wedocs.unep.org/handle/20.500.11822/42307>.

⁶⁴ https://unfccc.int/ttclear/artificial_intelligence ; TEC/2023/27/08.

durabilité numérique⁶⁵. Dans un rapport, le réseau Digitalization for Sustainability a proposé une voie vers une transition numérique respectueuse de l'environnement grâce à une consommation durable et au passage à une économie circulaire⁶⁶. La Digital Impact Alliance a examiné les moyens dont disposent les décideurs pour mettre la transition numérique au service de l'action climatique⁶⁷.

64. L'UIT facilite l'accès aux informations sur les innovations numériques durables grâce à son portail sur l'environnement et la transformation numérique durable. Elle a examiné les engagements du secteur privé en matière de surveillance des émissions et de lutte contre les changements climatiques et publié un guide d'achat d'équipements adaptés au contexte de l'économie circulaire⁶⁸. La Commission européenne a proposé l'adoption de passeports numériques pour les produits afin de promouvoir la circularité⁶⁹.

65. L'OMM a modernisé son système d'information qui permet de partager des données sur les conditions météorologiques, le climat et l'eau, et elle a pour objectif de mettre en place d'ici à 2027 une protection universelle grâce à des systèmes d'alerte rapide⁷⁰. L'UIT a publié un document sur la numérisation et les systèmes d'alerte précoce⁷¹.

66. Le Programme alimentaire mondial est l'institution chef de file du Réseau des télécommunications d'urgence, qui coordonne le soutien numérique aux interventions humanitaires et qui, en 2023, a apporté une assistance lors de crises survenues en Afrique, en Asie, en Europe et en Asie occidentale, et s'est appuyé sur son modèle économique pour renforcer la préparation aux crises grâce aux infrastructures, à des activités de renforcement des capacités et à la coordination entre les parties prenantes⁷². L'UIT, en collaboration avec le Réseau, a publié un rapport sur les femmes, les TIC et les télécommunications d'urgence⁷³.

Cyberagriculture

67. La FAO, dans son Cadre stratégique 2022-2031 et sa Stratégie en matière de science et d'innovation, a accordé une juste place au rôle que peuvent jouer les technologies numériques dans l'amélioration de la production agricole. ONU-Femmes exécute des programmes visant à tirer parti des technologies numériques pour favoriser l'autonomisation économique des femmes en améliorant la productivité agricole et l'accès au marché.

68. La FAO gère la plateforme de collaboration « e-agriculture », qui permet l'échange de connaissances sur l'agriculture et le développement rural, et facilite l'élaboration de stratégies de cyberagriculture dans les pays en développement. L'initiative « Digital Village » vise à lutter contre la faim, la pauvreté et les inégalités dans les régions rurales d'Asie et du Pacifique.

69. La FAO et l'UIT ont publié un rapport intitulé *Digital Excellence in Agriculture Report*, qui met en lumière les tendances et les réalisations en Asie centrale et en Europe. D'autres exemples de développement de l'agrobusiness numérique ont été présentés par le Réseau mondial des centres d'innovation pour l'agriculture numérique⁷⁴.

⁶⁵ <https://www.codes.global/initiatives>.

⁶⁶ <https://digitalization-for-sustainability.com/digital-reset/>.

⁶⁷ <https://dial.global/research/greener-future-navigating-digital-frontier-for-climate-action/>.

⁶⁸ <https://www.itu.int/en/ITU-T/climatechange/resources/Pages/env-and-ssc.aspx> ; <https://www.itu.int/hub/publication/d-them-33-2023-01/> ; <https://www.itu.int/hub/publication/d-hdb-guidelines-04-2023/>.

⁶⁹ <https://www.wbcasd.org/Pathways/Products-and-Materials/Resources/The-EU-Digital-Product-Passport>.

⁷⁰ <https://wmo.int/site/wmo-and-early-warnings-all-initiative>.

⁷¹ <https://www.itu.int/hub/publication/d-gen-digital-transfor-01-2023/>.

⁷² <https://www.etcluster.org/document/return-investment-roi-model>.

⁷³ <https://www.itu.int/en/ITU-D/Emergency-Telecommunications/Pages/Women-ICT-and-Emergency-Telecommunications.aspx>.

⁷⁴ <https://www.fao.org/in-action/global-network-digital-agriculture-innovation-hubs/en>.

Cyberscience

70. Les technologies de l'IA et les possibilités et risques associés ont été étudiés dans de nombreux rapports⁷⁵. La Banque mondiale a établi un résumé des apports potentiels et de la portée de l'IA générative⁷⁶. Le Groupe des Sept a adopté des principes directeurs à l'intention des organisations qui élaborent des systèmes avancés d'IA dans le but de promouvoir les possibilités et d'atténuer les risques liés à leur développement⁷⁷. Le Gouvernement du Royaume-Uni a organisé un sommet consacré aux possibilités de l'intelligence artificielle d'avant-garde et aux défis associés⁷⁸.

71. La recommandation de l'UNESCO sur une science ouverte fournit aux pouvoirs publics et aux autres parties prenantes un cadre qui facilite l'accès aux connaissances scientifiques, et l'UNESCO a mis au point une boîte à outils dans ce domaine et publié un aperçu des tendances dans *Perspectives sur une science ouverte*⁷⁹.

72. Le Portail mondial de l'accès libre élaboré par l'UNESCO permet d'accéder gratuitement à de nombreuses ressources. La FAO, l'OIT, l'OMPI, l'OMS et le PNUE collaborent avec des éditeurs dans le cadre du programme Research4Life, qui permet aux pays en développement d'accéder à des revues, des livres et des bases de données scientifiques. L'OMPI fournit un accès en ligne aux lois et règlements relatifs à la propriété intellectuelle par l'intermédiaire de son portail de propriété intellectuelle et a publié une publication intitulée *Global Innovation Index 2023: Innovation in the Face of Uncertainty* (Indice mondial de l'innovation 2023 – l'innovation dans un climat d'incertitude).

73. La Commission de la condition de la femme s'est penchée sur l'importance de la participation et du rôle de premier plan des femmes dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation⁸⁰.

h) Diversité et identité culturelles, diversité linguistique et contenus locaux (C8)

74. L'UNESCO promeut la diversité linguistique et la disponibilité en ligne de contenus dans des langues minoritaires. Elle s'est penchée sur la nécessité d'une autonomisation numérique grâce au multilinguisme et a publié une publication intitulée *Digital Initiatives for Indigenous Languages*.

75. La Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet a mené une initiative internationale visant à adapter les systèmes numériques et à faciliter l'acceptation universelle des noms de domaine internationalisés dans les applications, systèmes et dispositifs fondés sur l'Internet⁸¹.

76. Le développement des systèmes d'identité numérique et le partage des données qui y est associé se sont poursuivis, ce qui a entraîné un débat d'ampleur sur la propriété, la gestion et la confidentialité des données. L'initiative relative à l'identification pour un développement durable lancée par la Banque mondiale promeut l'adoption de systèmes d'identité numérique fiables pour favoriser l'inclusion et le développement. La Commission européenne a approuvé l'élaboration d'un portefeuille d'identité numérique, sous réserve de l'approbation formelle du Parlement européen et du Conseil⁸².

i) Médias (C9)

77. Le Rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression a publié, conjointement avec d'éminents défenseurs des droits et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, une déclaration sur la liberté des

⁷⁵ <https://www.itu.int/cities/dt-resource-hub/ai/>.

⁷⁶ <https://openknowledge.worldbank.org/entities/publication/4f623641-ba34-4f0d-9a7d-105f02a5ee00>.

⁷⁷ <https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/library/hiroshima-process-international-guiding-principles-advanced-ai-system>.

⁷⁸ <https://www.gov.uk/government/publications/ai-safety-summit-introduction/ai-safety-summit-introduction-html>.

⁷⁹ <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000379949> ; <https://www.unesco.org/en/open-science/toolkit>.

⁸⁰ <https://www.unwomen.org/en/csw/csw67-2023/official-documents>.

⁸¹ <https://www.icann.org/ua>.

⁸² https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip_23_5651.

médias et la démocratie⁸³. Le Conseil de l'Europe a lancé une campagne quinquennale en faveur de la sécurité des journalistes⁸⁴.

78. Le développement des médias sociaux et d'autres plateformes numériques a eu un impact significatif sur le journalisme et la consommation d'informations par le grand public, ce qui suscite des inquiétudes quant à la qualité de l'information et à l'ampleur de la désinformation, de la mésinformation et des contenus préjudiciables, ainsi qu'à la possibilité que des problèmes connexes soient exacerbés par l'émergence et les capacités des grands modèles de langage. Pour étudier ces questions, l'UNESCO a organisé une conférence sur le thème « Pour un Internet de confiance », mené des consultations en vue de l'élaboration de principes directeurs sur la réglementation des plateformes, et publié des principes relatifs à la préservation de la liberté d'expression et de l'accès à l'information⁸⁵. Le Fonds international pour les médias d'intérêt public vise à soutenir les médias indépendants et le journalisme d'investigation dans un contexte marqué par les menaces politiques et les difficultés financières.

j) *Dimensions éthiques de la société de l'information (C10)*

79. Le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme a recueilli des contributions pour un rapport sur la relation entre les droits de l'homme et les processus d'établissement de normes relatives aux technologies numériques nouvelles et émergentes⁸⁶. La Rapporteuse spéciale sur le droit à la vie privée s'est penchée sur le traitement des données recueillies lors de la pandémie de COVID-19⁸⁷.

80. L'UNESCO a publié une méthode d'évaluation de l'état de préparation à l'application de la Recommandation sur l'éthique de l'intelligence artificielle, qui comprend un outil à cette fin⁸⁸. La Fédération internationale pour le traitement de l'information a publié un code d'éthique et de déontologie à l'intention des professionnels des TIC⁸⁹.

81. L'UNICEF a publié un examen de la place des enfants dans les politiques d'inclusion numérique, une évaluation de l'impact potentiel du métavers sur les enfants, et des conseils sur les droits de l'enfant et les jeux en ligne, et il élabore des orientations sur les études d'impact des entreprises numériques sur les droits de l'enfant et sur la conception d'expériences ludiques numériques⁹⁰. À la suite de discussions au sein de l'ONU DC, plus de 70 pays ont publié une déclaration d'appel à l'action aux fins de la suppression des contenus en ligne montrant des actes d'exploitation sexuelle et des atteintes sexuelles sur enfants⁹¹.

82. Le Conseil de l'Europe a publié une recommandation sur la protection des droits de l'homme à l'ère de l'IA et un aperçu des liens entre l'IA et l'éducation⁹². Le Forum économique mondial a publié des principes sur la sécurité numérique qui tiennent compte des conséquences de la transition numérique sur les droits de l'homme, ainsi qu'une boîte à

⁸³ <https://www.osce.org/representative-on-freedom-of-media/542676>.

⁸⁴ <https://www.coe.int/en/web/freedom-expression/safety-of-journalists-campaign>.

⁸⁵ <https://www.unesco.org/en/internet-conference> ; https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000384031_fre.

⁸⁶ <https://www.ohchr.org/en/calls-for-input/2023/call-inputs-relationship-between-human-rights-and-technical-standard-setting>.

⁸⁷ [A/HRC/52/37](https://www.unhcr.org/refugees/camp/52/37).

⁸⁸ <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000381137> ; <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000385198> ; <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000386276>.

⁸⁹ <https://www.ipthree.org/wp-content/uploads/IFIP-Code-of-Ethics.pdf>.

⁹⁰ <https://www.unicef.org/globalinsight/reports/global-review-digital-inclusion-policies> ; <https://www.unicef.org/globalinsight/reports/metaverse-extended-reality-and-children> ; <https://www.unicef.org/reports/childrens-rights-and-online-gaming>.

⁹¹ https://www.unodc.org/unodc/en/justice-and-prison-reform/endvac_egm_csam-removal_june-2023.html.

⁹² <https://rm.coe.int/follow-up-recommendation-on-the-2019-report-human-rights-by-design-fut/1680ab2279> ; <https://rm.coe.int/prems-092922-gbr-2517-ai-and-education-txt-16x24-web/1680a956e3>.

outils sur la conception de la sécurité numérique, qui traite des préjudices en ligne⁹³. L'édition 2023 de la conférence multipartite RightsCon, axée sur un avenir numérique respectueux des droits, s'est tenue au Costa Rica⁹⁴.

k) *Coopération bilatérale et régionale (C11)*

83. Le Bureau de l'Envoyé du Secrétaire général pour les technologies pilote l'exécution du Plan d'action de coopération numérique, et il assiste les cofacilitateurs nommés par le Président de l'Assemblée générale dans les préparatifs du pacte numérique mondial. Il a organisé des consultations en ligne, notamment une série de forums de discussion multipartites sur des thèmes clés⁹⁵. L'ONU a publié une note de synthèse présentant les principes, les objectifs et les actions relatifs au pacte numérique mondial, qui vise à garantir à tous un avenir numérique ouvert, libre et sûr⁹⁶. Le Secrétaire général a créé l'Organe consultatif de haut niveau sur l'intelligence artificielle, dont le secrétariat est assuré par le Bureau de l'Envoyé du Secrétaire général pour les technologies⁹⁷.

84. Dans le cadre des préparatifs de l'examen à vingt ans du SMSI, les organismes des Nations Unies travaillent à l'élaboration d'une approche unifiée en tenant des réunions régulières pour faciliter la planification. La Commission de la science et de la technologie au service du développement, l'UIT et l'UNESCO ont élaboré des feuilles de route pour encadrer les travaux préparatoires⁹⁸. Le Groupe de travail à composition non limitée sur la sécurité du numérique et de son utilisation (2021-2025) établi par l'Assemblée générale en 2020 a poursuivi ses travaux visant à parvenir à une compréhension commune des questions de sécurité numérique et à élaborer des règles, normes et principes de comportement responsable à l'échelle internationale⁹⁹.

85. Le forum de collaboration multipartite sur la science, la technologie et l'innovation a examiné le rôle que ces domaines, notamment les technologies numériques, pouvaient jouer dans la réalisation des objectifs de développement durable. Le tableau de bord pour une économie numérique inclusive créée par le Fonds d'équipement des Nations Unies examine les progrès réalisés par les pays en matière de transformation numérique¹⁰⁰. Lors du forum politique de haut niveau pour le développement durable, il a été question du rôle des technologies numériques dans le relèvement après la pandémie et la revitalisation des activités menées pour réaliser les ODD. Un week-end d'action a été organisé pour attirer l'attention sur les initiatives à fort impact menées en faveur de la réalisation des objectifs¹⁰¹.

86. L'UIT a tenu sa Conférence mondiale des radiocommunications, organisée tous les quatre ans, qui a porté cette année sur la révision des règlements relatifs à l'utilisation du spectre des fréquences radioélectriques et aux orbites de satellites. L'édition 2023 de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information a été placée sous le thème de l'autonomisation des pays les moins avancés grâce aux TIC.

2. Application des thèmes

a) *Mécanismes de financement*

87. Dans l'édition 2023 de la publication intitulée *Financing for Sustainable Development Report*, l'ONU a examiné le rôle de la science, de la technologie, de l'innovation et du renforcement des capacités, notamment la finance numérique et l'inclusion numérique.

⁹³ <https://www.weforum.org/publications/global-principles-on-digital-safety-translating-international-human-rights-for-the-digital-context/> ; <https://www.weforum.org/publications/toolkit-for-digital-safety-design-interventions-and-innovations-typology-of-online-harms>.

⁹⁴ <https://www.rightscon.org/about-and-contact/>.

⁹⁵ <https://www.un.org/techenvoy/global-digital-compact/intergovernmental-process>.

⁹⁶ <https://www.un-ilibrary.org/content/papers/10.18356/27082245-28>.

⁹⁷ <https://www.un.org/techenvoy/ai-advisory-body>.

⁹⁸ <https://www.itu.int/md/S22-CL-C-0059/en>.

⁹⁹ [A/RES/75/240](https://www.un.org/News/Press/docs/2023/20230819.en.html) ; <https://media.un.org/en/asset/k1o/k1ov17bh19#:~:text=The%20Open%2Dended%20Working%20Group,the%20context%20of%20international%20security>.

¹⁰⁰ <https://www.uncdf.org/article/8473/a-clear-path-for-our-digital-transformation>.

¹⁰¹ <https://www.un.org/en/sdg-summit-2023/page/transformation-action>.

88. La Banque mondiale, dans le cadre de son programme de développement numérique, concentre ses travaux sur les secteurs d'activité liés à la connectivité et à l'utilisation du haut débit, à l'infrastructure des données, à l'industrie et à l'emploi, aux sauvegardes et au rôle potentiel de la transformation numérique dans la lutte contre les changements climatiques. Elle a publié un rapport sur la nécessité d'un engagement financier en faveur de la croissance de l'économie numérique dans les pays en situation de fragilité, de conflit ou de violence, et elle coordonne le Partenariat pour le développement numérique, qui rassemble des organisations des secteurs public et privé afin de mettre l'innovation numérique au service du développement¹⁰².

89. La table ronde des experts économiques de l'UIT a examiné les incitations économiques et fiscales visant à accélérer la transformation numérique¹⁰³. Le Fonds commun pour les objectifs de développement durable, avec l'aide d'organismes du système des Nations Unies pour le développement, est en train de mettre en place un guichet pour la transformation numérique afin d'appuyer l'exécution de programmes conjoints au niveau national aux fins de la réalisation des ODD¹⁰⁴.

b) *Gouvernance d'Internet*

90. Les signataires de l'Agenda de Tunis pour la société de l'information ont pris acte de la nécessité de renforcer la coopération sur les questions de politique générale de portée internationale qui concernent Internet. L'Assemblée générale a pris note des travaux du Groupe de travail sur le renforcement de la coopération de la Commission de la science et de la technique au service du développement, ainsi que de la nécessité de poursuivre le dialogue¹⁰⁵.

91. La dix-huitième réunion du Forum sur la gouvernance d'Internet s'est tenue à Kyoto (Japon) en octobre 2023, sur le thème de l'autonomisation grâce à l'internet. Les 300 séances de cette manifestation ont réuni plus de 10 000 représentants des pouvoirs publics, des entreprises et de la société civile et des experts. Des tables rondes de haut niveau ont été consacrées à la sécurité des données, à la désinformation et à la mésinformation, à l'intelligence artificielle, à l'avenir de la gouvernance du numérique et aux technologies numériques susceptibles d'accélérer les progrès vers la réalisation des ODD. Les messages figurant dans le document final ont porté sur des questions telles que la cybersécurité et l'impact de la transformation numérique sur l'environnement.

92. Le Forum sur la gouvernance d'Internet regroupe plus de 150 forums nationaux, régionaux et de jeunes¹⁰⁶. Des travaux intersessions sont menés concernant la fragmentation de l'Internet, l'accès effectif à Internet et l'IA ; un forum est consacré aux pratiques exemplaires en matière de cybersécurité, et 28 coalitions dynamiques ont été formées pour examiner une série de questions¹⁰⁷. Le groupe de direction, créé en 2022, a mené des activités de mobilisation et de recherche de financement, et il a publié une déclaration sur « l'Internet que nous voulons »¹⁰⁸.

93. En 2025, dans le cadre de l'examen à vingt ans du SMSI, l'Assemblée générale réexaminera le mandat du Forum. La dix-neuvième réunion du Forum aura lieu en Arabie saoudite en 2024.

c) *Mesure de la contribution des TIC au développement*

94. Le Partenariat sur la mesure des TIC au service du développement, qui réunit 14 entités des Nations Unies et organisations internationales concernées par la collecte et

¹⁰² <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/b16e2ba1cb754ab47a2dd1b214dd374e-0400062023/original/DigitalDevelopmentBrochure.pdf> ; <https://openknowledge.worldbank.org/entities/publication/4c028cd1-b41c-4f25-988f-ab880f9c6f97>.

¹⁰³ https://www.itu.int/hub/publication/d-pref-ef-gov_ps-02-2022/.

¹⁰⁴ <https://jointsdgfund.org/event/digital-divide-actions-towards-2030-agenda>.
¹⁰⁵ A/RES/76/189.

¹⁰⁶ <https://www.intgovforum.org/en/content/national-and-regional-igf-initiatives>.

¹⁰⁷ <https://www.intgovforum.org/en/content/dynamic-coalitions>.

¹⁰⁸ <https://www.intgovforum.org/en/content/the-internet-we-want>.

l'analyse des données, étudie les tendances et propose des indicateurs visant à améliorer les mesures relatives à la société de l'information. Il s'est penché sur la question de l'amélioration de la qualité et de la disponibilité des données nécessaires au suivi et à la réalisation des ODD, s'agissant notamment des défis supplémentaires posés par l'évolution rapide de la technologie.

95. L'UIT gère la base de données sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde, qui regroupe des données issues de plus de 200 pays portant notamment sur la connectivité, les usages et les prix et synthétisées dans le tableau de bord du développement numérique. Dans le cadre du Programme Connect 2030, elle suit également les progrès accomplis dans la réalisation des ODD, et elle a étudié les données relatives aux pays les moins avancés et à l'accessibilité financière des services numériques¹⁰⁹. Dans son rapport intitulé *The State of Mobile Internet Connectivity*, la GSMA donne une analyse détaillée de la connectivité mobile et de son utilisation.

96. Le Bureau de l'Envoyé du Secrétaire général pour la technologie a fixé des objectifs pour faciliter les interventions visant à atteindre une connectivité universelle de qualité d'ici à 2030. L'UIT et la Commission européenne ont lancé un projet commun pour contribuer à la réalisation de cet objectif¹¹⁰. La Division de statistique de l'ONU a publié un guide méthodologique sur l'utilisation des données de téléphonie mobile¹¹¹.

97. L'UIT a organisé son Colloque sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde, placé sous le thème « Promouvoir le programme de mesure des indicateurs pour parvenir à une connectivité efficace et universelle », ainsi que des réunions des groupes d'experts sur les indicateurs des télécommunications/TIC et les indicateurs des ménages, auxquelles ont participé des statisticiens des secteurs public et privé afin d'examiner des questions telles que la mesure de la pénétration du haut débit, les indicateurs relatifs aux compétences en matière de TIC et les déchets électroniques, ainsi que les résultats d'une étude pilote sur l'argent mobile.

98. Le suivi et la mesure de la connectivité et des facteurs connexes tels que l'accessibilité financière suscitent un intérêt croissant, de même que ceux de l'impact de la transformation numérique dans des domaines tels que le commerce électronique, la santé et l'éducation. Les indicateurs sur l'universalité d'Internet établis par l'UNESCO fournissent un cadre permettant d'évaluer la situation d'Internet au niveau national en évaluant le respect des droits de l'homme, l'ouverture et l'accès et la participation multipartite. Des études nationales sont en cours dans plus de 40 pays, ainsi que la révision des indicateurs, l'objectif étant de prendre en compte les récentes avancées dans le domaine du numérique. Le FMI, l'OCDE et l'OMC ont publié la deuxième édition du *Handbook on Measuring Digital Trade* (Manuel sur la mesure des échanges numériques)¹¹². La CNUCED a publié une publication intitulée *Measuring the Value of E-Commerce* et coordonne le Groupe de travail sur la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique établi par le Groupe intergouvernemental d'experts du commerce électronique et de l'économie numérique. L'OMC, dans son rapport « Perspectives du commerce mondial et statistiques », a fourni des estimations des exportations de services fournis par voie numérique.

IV. Conclusions et propositions

99. Près de vingt ans se sont écoulés depuis que les deux sessions du SMSI ont permis d'établir un cadre d'action internationale pour tirer parti des technologies numériques, qui étaient alors relativement nouvelles, pour relever certains des défis fondamentaux auxquels l'humanité est confrontée, et pour édifier une société de l'information à dimension humaine, ouverte à tous et privilégiant le développement. Ce cadre comprenait une déclaration de

¹⁰⁹ <https://www.itu.int/highlights-report-activities/2018-2022/connect2030/> ; <https://www.itu.int/itu-d/reports/statistics/facts-figures-for-ldc/> ; https://www.itu.int/hub/publication/d-ind-pol_brief-02-2023/.

¹¹⁰ <https://www.itu.int/hub/2023/04/itu-teams-up-with-european-commission-to-promote-and-measure-meaningful-connectivity/>.

¹¹¹ <https://unstats.un.org/wiki/display/MPDMIS>.

¹¹² <https://unctad.org/publication/handbook-measuring-digital-trade>.

principes exposant les aspirations de la communauté internationale vis-à-vis de la société de l'information, un plan d'action comportant des cibles et des objectifs dans les domaines essentiels de la gouvernance du numérique, du développement durable et des droits de l'homme, et de nouvelles normes relatives à ces thèmes, fondées sur l'engagement et la coopération de multiples parties prenantes, notamment le Forum sur la gouvernance d'Internet¹¹³.

100. Depuis le SMSI, des avancées significatives ont été enregistrées dans les technologies numériques. L'utilisation des réseaux et services numériques s'est beaucoup développée, ainsi que leur impact sur presque tous les aspects du développement social, économique et culturel. Bon nombre des espoirs exprimés lors du SMSI quant à la contribution future des TIC sont devenus réalité à mesure que les TIC sont devenues plus omniprésentes et plus performantes. Les avancées récentes des technologies numériques, notamment les progrès rapides de l'IA, ont ouvert les perspectives d'une accélération de la transition numérique dans les domaines social, économique et culturel, ce qui pourrait se traduire par une contribution substantielle au développement durable et au bien commun.

101. Ces perspectives sont passionnantes, mais l'expérience acquise depuis le SMSI a permis de prendre conscience de plusieurs facteurs qui doivent être pris en compte si l'on veut tirer au mieux parti des avantages de la société de l'information. Il s'agit en premier lieu des notions d'inclusion et d'égalité. L'objectif de permettre à tous d'accéder aux ressources numériques, sans laisser personne de côté, est loin d'être atteint. Un tiers de la population mondiale n'utilise toujours pas l'internet à des fins personnelles, et de nombreuses autres personnes ne peuvent profiter des ressources en ligne en raison d'une connectivité déficiente, d'un coût trop élevé ou d'un manque de compétences numériques. Les inégalités numériques reflètent et peut-être aggravent les inégalités existantes liées au sexe, à la géographie et aux possibilités offertes. Il reste encore beaucoup de progrès à faire pour que la société de l'information soit centrée sur l'être humain et ouverte à tous.

102. Les conclusions du SMSI étaient dans une grande mesure optimistes. Toutefois, la période qui s'est écoulée depuis le Sommet a montré que la transformation numérique, si elle créait des possibilités, entraînait de nouveaux défis qu'il faut relever. Les préoccupations croissantes en matière de cybersécurité témoignent de l'utilisation abusive que font les cybercriminels des réseaux numériques, ainsi que des risques, à mesure que le numérique devient omniprésent dans leur gestion, que les services publics, d'autres services et les processus démocratiques soient perturbés par des acteurs malveillants. Des préoccupations similaires ont été exprimées quant au risque que la mésinformation et la désinformation minent la confiance du public et mettent en péril l'équilibre social. L'empreinte environnementale des infrastructures et des réseaux numériques a augmenté rapidement, et une attention accrue a été accordée à l'impact environnemental de la transformation numérique. Les préoccupations dans ces domaines ont été renforcées par l'incertitude quant aux effets que les technologies d'avant-garde, notamment l'IA et l'informatique quantique, auront sur la gouvernance, les normes économiques et la vie sociale.

103. Les possibilités offertes par la société de l'information et les défis qui en découlent s'inscrivent dans le contexte d'autres difficultés auxquelles la communauté internationale est confrontée. La période qui a suivi le SMSI a été marquée par des crises économiques majeures, notamment la crise financière de 2008-2009, et une crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, ainsi que par des préoccupations accrues concernant les menaces posées par les changements climatiques et les tensions géopolitiques. Ces crises ont compromis les progrès accomplis dans la réalisation des ODD, et il faut absolument tirer le meilleur parti des technologies numériques pour remettre le monde sur la bonne voie et construire l'avenir.

104. Ces thèmes seront abordés lors du Sommet de l'avenir, qui se tiendra en 2024. Dans le cadre du processus du Sommet, le pacte numérique mondial devrait permettre de définir des principes communs, en accordant une attention particulière à la connectivité et à l'inclusion numériques, à la gouvernance, aux droits de l'homme, à la confiance et à la sécurité. Il sera essentiel de s'appuyer sur les enseignements tirés par les pays et l'ensemble

¹¹³ https://www.itu.int/net/wsis/documents/doc_multi.asp?lang=en&id=1161|1160|2266|2267|2316|2369.

des parties prenantes de tous les secteurs concernés, au cours de la période qui a suivi le SMSI, du processus toujours plus complexe de la transformation numérique et de son impact sur d'autres aspects de la politique internationale et publique.

105. L'Assemblée générale dressera en 2025 un bilan de l'exécution des objectifs du SMSI. L'examen à vingt ans du SMSI permettra de s'appuyer sur les principes du pacte numérique mondial alors que se rapproche la date butoir pour la réalisation des ODD et que le monde doit absorber l'impact des nouvelles avancées des technologies numériques. Pour ce faire, il faudra examiner le chemin parcouru par rapport à la situation qui prévalait au moment du SMSI, en réfléchissant aux progrès enregistrés et à ce qu'il reste à accomplir, évaluer la façon dont les technologies numériques peuvent contribuer à atteindre les objectifs actuels des politiques publiques, et s'interroger sur la manière de réaliser les aspirations et d'éviter ou d'atténuer les problèmes qui peuvent être anticipés. Pour ce faire, il faudra impérativement s'appuyer sur les points de vue de toutes les parties prenantes, notamment les Nations Unies et d'autres organismes internationaux, les pouvoirs publics, le secteur privé, les organisations de la société civile et les experts des technologies numériques et d'autres domaines concernés.
